



**EXPLOITATION D'UN CASSE-CROÛTE DANS LE BÂTIMENT DE SERVICES DE LA HALTE
ROUTIÈRE DU SITE DE LA TÊTE D'INDIEN (SAINT-GEORGES-DE-MALBAIE)
AVEC ENTRETIEN DU TERRAIN ET DU BLOC SANITAIRE**

La Ville de Percé souhaite recevoir des propositions pour l'exploitation d'un casse-croûte dans un local situé dans le bâtiment de services de la halte routière du site de la Tête d'Indien à Saint-Georges-de-Malbaie.

L'exploitant du casse-croûte sera également responsable de l'entretien du terrain et du bloc sanitaire.

L'exploitant devra fournir tous les équipements et tout le matériel requis pour l'exploitation du casse-croûte et pour l'entretien du terrain et du bâtiment. La Ville fournira les produits d'entretien du bloc sanitaire.

Le contrat sera pour la période estivale 2020 avec possibilité de renouvellement.

Pour de plus amples informations, les personnes ou organismes intéressés sont invités à communiquer avec M. Ghislain Pitre, directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, au 418 782-2933, poste 92008, ou par courriel à l'adresse urbanisme@ville.perce.qc.ca

Percé, ce 9 mars 2020.